



## POUR UN SERVICE PUBLIC PROCHE DES SUISSES

*Editorial de Yohan Ziehli, président des Jeunes UDC Vaud, conseiller communal*

**Le 14 juin prochain, les Suissesses et les Suisses seront appelés à se prononcer sur la modification de la LRTV. Cette proposition est un pas de plus dans le sens d'une SSR pharaonique, mal gérée et peu soucieuse du denier public. Pour combattre cette situation malsaine, il faut non seulement voter NON le 14 juin, mais également signer l'initiative « No Billag », lancée par les jeunes UDC et les JLR.**

La modification de la LRTV est censée faire baisser la redevance pour les particuliers et les entreprises et assurer la pérennité du service public. Ces qualités vantées par les partisans ne sont cependant que de la poudre aux yeux.

La légère baisse de la redevance n'est absolument pas garantie dans le temps. Le nouvel impôt pourra être augmenté sans contrôle à l'avenir, et le sera assurément en prenant en compte les investissements importants prévus par la SSR. Les 60 francs apparemment gagnés seront vite oubliés.

Au contraire, les concessions importantes des usagers demeureront bel et bien : factures salées pour de nombreuses PME, paiements dans la durée pour les citoyens ne possédant ni radio ni télévision et, le comble, assujettissement obligatoire pour les personnes ne pouvant pas utiliser ces services pour des raisons de handicap (malvoyants et malentendants en particulier) !

En outre, aucune mesure n'est prise pour régler les problèmes structurels importants : frais immenses de la facturation par l'entreprise Billag, gaspillages indécents de la part de la SSR et rémunérations exagérées de certaines élites. Il convient naturellement de voter NON le 14 juin à la modification de la LRTV.

Mais ce n'est pas tout. Il faut aller plus loin et mener un vrai débat de fond sur la signification du service public dans le cadre de la radio et la télévision. Il faut pouvoir discuter des dépenses réellement nécessaires et de la liberté des citoyens de consommer ou non les prestations offertes par la SSR.

Il faut analyser pourquoi le coût de la redevance a augmenté sans cesse entre 1990 et 2015, pour passer de 279 à 462 francs. Il faut se demander si un budget annuel de 1,6 milliard par année est réellement nécessaire à la SSR, sachant que la majeure partie de ce dernier sort de la poche du citoyen. Il faut expliquer pourquoi la seule SSR empoche 96,5% des revenus de la redevance, ne laissant que les miettes aux chaînes et radios concurrentes, constituant ainsi un monopole de fait.

Pour répondre à toutes ces questions et ouvrir la porte à un système cohérent et innovant, il est nécessaire de signer l'initiative « No Billag » et de renvoyer les feuilles même partiellement signées au comité d'initiative dans les meilleurs délais.

### Pourquoi un éditorial de campagne ?

Deux fois par mois et durant un an, l'UDC Vaud publie un éditorial de campagne afin de commenter l'actualité politique.

Les candidats, les membres de la direction de l'UDC ou des invités seront sollicités pour rédiger un éditorial.

Abonnez-vous maintenant à l'adresse [secretariat@udc-vaud.ch](mailto:secretariat@udc-vaud.ch) afin de recevoir directement les éditoriaux sur votre courriel.

Retrouvez tous les éditoriaux sur notre site internet [www.udc-vaud.ch](http://www.udc-vaud.ch) et notre page Facebook [www.facebook.com/udcvaud](https://www.facebook.com/udcvaud)

Merci de votre soutien.